

Journal de Louvain

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

OLIVER
MACHINE A ECRIRE
de grande puissance
à barres caractères
DOUBLES

Les meilleurs prix.

A. CLAUDE
Agent général direct pour
le Nord-LILLE,
84, RUE NATIONALE, 84

IL N'EST PLUS PERMIS
d'écrire à la main
sauf à CLAUDE.

84, RUE NATIONALE, 84
LILLE

livre des machines à écrire
d'occasion — presque neuves
— à des conditions
mécaniques jusqu'alors.
(Lui en demander la liste)

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 12.00 ; 6 mois, 23.00 ; 1 an, 45.00.
France et Belgique.....	» 13.00 ; » 25.00 ; » 48.00.
Union postale.....	» 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00.

REDACTION - ANNONCES ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1190.
ABONNEMENTS TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 Lille

LA TRÈVE DES CONFISEURS

Cette vieille coutume, les Chambres viennent de la remettre en vigueur en accordant leur confiance au Cabinet Poincaré. Félicitons-les, non parce que notre egoïsme nous pousse à désirer jouir en paix des derniers jours de l'année, mais parce que le vote du Parlement apporte à notre président une sorte de répit pour se recueillir avant la reprise des conversations avec M. Bonar Law, et pour préparer l'opinion des deux pays à une négociation laborieuse.

En donnant son confiance à M. Poincaré, la majorité de la Chambre a été parfaitement inspirée, car si l'on examine d'une façon impartiale la situation, on est bien obligé de reconnaître que tout le possible a été tenté par notre Premier pour réussir l'impossible. Et, d'autre part, on connaît assez l'activité de M. Poincaré pour être bien sûr qu'il ne laissera point passer le temps qui nous sépare de la prochaine Conférence sans l'employer à convaincre, à persuader nos amis et à aller nos intérêts avec les leurs.

M. Poincaré nous a révélé que le nouveau Cabinet anglais, loin de nous montrer l'hostilité dont nous gratifiait M. Lloyd George, nous témoignait, au contraire, de la bonne volonté et une certaine complaisance. Le voyage de lord Derby à Paris confirme cette disposition aux yeux de tous les gens raisonnables. Ce voyage n'a rien d'officiel. Mais lord Derby, qui, de tous les Anglais, est certainement le plus francophile, est habile à se renseigner sur le véritable sentiment des Français les plus qualifiés. Il en voit beaucoup, et de tous les mondes, qui causent volontiers avec lui, à cœur ouvert. Il sera pour son gouvernement, à son retour, un informateur précieux, et nous savons bien qu'il aidera au rapprochement des deux thèses.

Chez nous-mêmes, il y a, à nous mettre d'accord, tout le monde parle de la Ruhr. C'est devenu la « parole à la crême » de tous les discours. Mais sous cette formule se cachent des réalités bien différentes. Pour les uns, l'occupation doit être militaire; pour d'autres, elle ne doit être réalisée que par des ingénieurs et par des douaniers; pour d'autres enfin, par des contrôleurs financiers. De là le 2 janvier, mettons-nous d'accord! Car, ce jour-là encore, on tout au moins le lendemain, les Chambres auront un rôle à jouer et des responsabilités à prendre. Nul doute, à notre avis, qu'elles ne suivent notre président du Conseil, qu'elles ne se rallient à une décision prise en toute connaissance de cause, à une décision inspirée par le patriotisme le plus éclairé et par une saine sagesse des intérêts français!

Ce jour-là, ce devra être en effet l'intérêt français qui prime toute autre considération! On votera sur la politique extérieure, et le patriotisme ne saurait servir, on cette occasion, d'écran à des animosités, à des mécontentements suscités par la politique intérieure!

Plus tard, ces difficultés écartées, M. Poincaré, de son côté, ne doit point se dissimuler qu'il aura à répondre devant le Parlement de sa ligne de conduite dans les affaires intérieures de notre pays! Là encore il faudra, de part et d'autre, se prononcer avec une grande loyauté. Le temps n'est plus où le président du Conseil pouvait se glorifier de ne point faire de politique! On en fait de toute nécessité au sein de lui, ses amis, ses fonctionnaires ont des opinions, s'efforcent de les faire prévaloir et, naturellement, on les lui attribue. Il aura donc tout avantage à nous dire nettement où il mène le pays et à prendre un parti qui sera vivement et sagement qu'à se laisser compromettre ou engager par son entourage.

Là également nous faisons confiance à notre Premier, et nous croyons qu'il est un esprit assez clairvoyant pour comprendre que sa politique extérieure est tout entière supportée par une certaine politique intérieure et par des sentiments qui sont ceux des électeurs qui constituent une belle majorité, aux dernières élections, autour de M. Millerand. Nous ne demandons certes pas à M. Poincaré de prononcer l'ostracisme contre les idées, les préoccupations qui viennent de la gauche, si elles coïncident avec le bien du pays. Mais nous souhaitons qu'à l'intérieur comme à l'extérieur, il gouverne pour la France avec la majorité nationale.

C. G. ...

A LAUSANNE Le régime des détroits sera adopté aujourd'hui

LES ALLIÉS REJETTENT LE CONTRE-PROJET RUSSE

Lausanne, 19 décembre. — La Commission pour l'étude du régime des détroits s'est réunie à midi.

Lord Curzon a fait connaître aux Turcs et aux Russes, la réponse des puissances invitant tous les intéressés à leur contre-projet.

Lord Curzon a déclaré que le contre-projet russe est en tous points inacceptable.

DEUX ULTIMES CONCESSIONS AUX TURCS

En ce qui concerne les deux contre-projets turcs relatifs au premier et à la liberté des détroits le second à la délimitation de leurs rives, lord Curzon a déclaré que les Alliés sont disposés à faire encore aux Turcs une ou deux concessions.

Ismet-Pacha s'est réservé de répondre ultérieurement. Il a développé ensuite la manière de voir de la délégation turque sur la question des détroits, ainsi que sur les garanties prévues par le projet des Alliés.

M. Tchitchérine a exposé les vues de la délégation russe sur les mêmes questions.

Les délégués roumain, yougo-slave, bulgare et M. Venizelos ont alors déclaré qu'ils approuvent entièrement le projet des Alliés sur le régime futur des détroits.

La séance a pris fin à 14 h. 10.

UNE DECISION SERA PRISE AUJOURD'HUI

Les Alliés ont décidé qu'une dernière séance aura lieu aujourd'hui mercredi. C'est au cours de cette séance que la décision sera prise.

LE TRAITE DE PAIX SERA REDIGE EN FRANÇAIS

Lausanne, 19 décembre. — Lord Curzon a annoncé à M. Barrère que le traité de paix sera rédigé dans une langue unique: la langue française.

M^{me} Sarah Bernhardt Son état de santé

Paris, 19 décembre. — Hier soir, devait être donnée au théâtre Edouard-VII la répétition générale d'une nouvelle pièce de M. Sacha Guitry: « Un sujet de roman ». La représentation a été ajournée à la suite d'une indisposition de Mme Sarah Bernhardt, principale interprète de la pièce. La grande artiste, très fatiguée, en effet, est prise d'une syncope.

Le Vaudeville annonce que la grande tragédienne a passé une bonne nuit, et que l'indisposition dont elle a souffert, n'aura pas de conséquences fâcheuses.

Toutefois, Mme Sarah Bernhardt devra observer un repos complet pendant plusieurs jours.



M^{me} SARAH BERNHARDT dans l'un de ses rôles

représentation a été ajournée à la suite d'une indisposition de Mme Sarah Bernhardt, principale interprète de la pièce. La grande artiste, très fatiguée, en effet, est prise d'une syncope.

Le Vaudeville annonce que la grande tragédienne a passé une bonne nuit, et que l'indisposition dont elle a souffert, n'aura pas de conséquences fâcheuses.

Toutefois, Mme Sarah Bernhardt devra observer un repos complet pendant plusieurs jours.

L'INTERVENTION AMERICAINE EN EUROPE Les Etats-Unis se poseront-ils en arbitres dans le problème des réparations?

Paris, 19 décembre. — Le gouvernement américain ne laisse toujours filtrer aucune indication sur ses directives futures et masque complètement ses plans.

Les voyages à Londres des ambassadeurs Haughton, de Berlin, et Flechter, de Bruxelles ne doivent pas davantage être considérés comme de simples visites personnelles.

Le président Harding et le gouvernement américain sont persuadés que des démarches immédiates sont nécessaires.

On croit savoir également que M. Harding et le gouvernement ont pris en considération la proposition d'un ministre pour que l'Amérique consente à entreprendre l'arbitrage de toute la question des réparations, en qualité de puissance médiatrice.

UNE COMMISSION ARBITRALE NEUTRE

On apprend d'autre part de source anglaise que l'Amérique aurait proposé, non officielle, à la France, la formation d'une Commission internationale neutre pour servir de médiateur dans la question des réparations.

Cette Commission serait composée des plus importants financiers des nations, non liées par le traité de Versailles et sa tâche serait de déterminer le montant de ce que l'Allemagne peut payer en réparations.

FAS D'EMPRUNT AMERICAIN TANT QUE LE PROBLEME DES REPARATIONS NE SERA PAS RESOLU

Londres, 19 décembre. — D'après un télégramme de New-York, M. J. Pierpont-Morgan aurait déclaré qu'il serait impossible de consentir le moindre emprunt à l'Allemagne avant que les Alliés et ce dernier pays n'aient réglé eux-mêmes la question des réparations.

Le Reich élabore de nouvelles propositions

Berlin, 19 décembre. — Les pourparlers engagés par le gouvernement d'Empire avec les représentants de l'industrie et de la finance allemandes, se sont provisoirement terminés lundi et reprendront jeudi. A la suite de cet échange de vues, le gouvernement envisageait plus l'hostilité des industriels, a décidé de procéder à la rédaction de nouvelles propositions.

KRUPP CONTRE HUGO STINNES

Londres, 19 décembre. — On apprend de Berlin que Krupp prend position pour le gouvernement contre M. Stinnes, et que c'est là le changement le plus intéressant survenu dans la situation du Reich.

Le mouvement séparatiste en Rhénanie L'indépendance acclamée à Bonn

Une manifestation émouvante a eu lieu, à Bonn, dans la grande salle du Kaiserhof, décorée aux couleurs alliées.

1.500 délégués des diverses fractions du parti républicain rhénan, représentant 800 communes réparties depuis Clèves jusqu'au Palatinat, sont venus affirmer leur volonté inébranlable de se libérer de la Prusse. Toutes les classes de la population s'y trouvaient représentées.

UN VIBRANT APPEL DE SMEETS AUX ALLIES

Après un salut aux délégués étrangers, venus en grand nombre, et parmi lesquels on remarquait l'amiral de Gouy, M. Trier, secrétaire général du parti républicain rhénan, donne la parole à M. Smeets, salué par une ovation chaleureuse dès qu'il monte à la tribune.

Dans un appel pathétique, M. Smeets adresse les autorités alliées de ne pas s'opposer aux aspirations du peuple rhénan.

Et après avoir lavé la France et la Belgique de l'accusation de vouloir annexer tout ou tard ces provinces occupées, après avoir dénoncé la légende sur les atrocités belges en 1914, M. Smeets réclame de l'assistance, débout, mais levés, le serment de ne jamais mais se résigner et de toujours combattre tant que la Rhénanie ne sera pas devenue un Etat libre, franc.

LES REVENDICATIONS DES RHENANS

En résumé, les Francs-Rhéniens demandent que les fonctionnaires prussiens soient expulsés par les Alliés et remplacés par des Rhénans.

Qu'il soit créé une monnaie rhénane équivalant au franc, en remplacement du mark allemand, et enfin l'ouverture des frontières de la Rhénanie vers l'ouest.

Le salut pour l'Europe, conclut M. Smeets, c'est la création d'une république rhénane qui empêchera une nouvelle invasion de la France et de la Belgique par les Prussiens unis aux Russes.

Divers orateurs rhénans ont pris la parole pour défendre le même programme et l'enthousiasme a été levé au milieu du plus grand enthousiasme.

LA CHAMBRE a voté le budget de la Marine et a commencé l'examen du budget des Colonies

SEANCE DU MATIN

Paris, 19 décembre. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Arago, devant quelques députés.

M. Ribbert est au banc du Gouvernement.

LE BUDGET DE LA MARINE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la Marine, dont les derniers chapitres ont été adoptés.

Après la discussion, le ministre justifie la répartition des sous-marins à construire, entre les armées et l'industrie privée: « Ce sont deux industries, non pas antagonistes, mais complémentaires ».

Il exprime l'opinion que le dirigeable peut devenir le navire idéal de l'avenir.

Séance levée à 12 heures 40.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 19 décembre. — M. Raoul Pérot ouvre la séance à 15 h. 35.

M. Rio est au banc du Gouvernement.

RECTIFICATION AU PROCES-VERBAL

Parlant sur le procès-verbal, M. Taponnier proteste contre les erreurs qui auraient été introduites par M. Archibaud au début de la séance de ce matin.

Le député de la Drôme s'était plaint de ce que le budget de la Marine n'était pas été complètement voté hier, et il avait ajouté: « Je n'ai jamais vu une Chambre où il y avait tant de bavardages ».

La Chambre mise en joie dès le début de l'intervention de M. Taponnier, commence à s'agiter, mais M. Pérot, avec sa maîtrise habituelle, coupe court au débat en faisant remarquer à l'orateur que ses paroles n'ont rien de rectificatif au procès-verbal.

ADOPTION DE PROJETS

L'Assemblée adopte un certain nombre de projets ou propositions portant notamment sur la création d'un corps d'ingénieurs de l'aéronautique.

La modification des tarifs de douanes sur les crayons simples en pierre ou en ardoise naturelle, les huiles lourdes et de graissage, et les bombes non argentifères et sur le relèvement des taxes contractées en concession de l'exploitation du canal de Wavre à Saint-Julien.

LE BUDGET DES INVALIDES DE LA MARINE

Puis, elle discute le budget des invalides de la marine.

M. Jade proteste contre la suppression, en vertu d'une simple circulaire du ministre des Finances, de l'indemnité de vie chère accordée aux invalides de la marine.

L'émirauté de la marine parle du projet déposé deux ans en arrière et qui est destiné à améliorer la situation des fonctionnaires de la marine marchande.

M. Masson plaide en faveur des orphelins pensionnés.

M. Rio répond à M. Guepratte que le projet dont il parle sera discuté prochainement; à M. Masson il dit qu'un gros projet de réforme des pensions est actuellement à l'étude; à M. Jade il fait remarquer que l'indemnité de vie chère a toujours été payée jusqu'à présent. Elle a été incorporée aux pensions.

Répondant à des observations de M. Bousquet, M. Séraut, ministre des Colonies, après avoir dit que la commission avait fait un rapport cette année, pour combattre la maladie du sommeil, déclare qu'il a abandonné la politique des grandes concessions.

Sur la demande de M. Bouilland, le gouvernement et la commission acceptent les revirements de crédits pour les fonctionnaires.

Le budget de la marine des invalides est adopté.

LE BUDGET DES COLONIES

On aborde l'examen du budget des Colonies. M. Candace réclame avec force l'intensification de la culture du coton, en soulignant que la France a été jusqu'ici tributaire de l'Amérique pour le coton.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi matin. La séance est levée à 15 h. 25.

L'affaire de mouillage des vins de la Coopérative de Melun

Le commandant Pontanel devant la Cour d'appel

Paris, 19 décembre. — Le commandant Pontanel, condamné, au mois de mars dernier, par le tribunal de Melun à six mois de prison et à 4.000 fr. d'amende, pour mouillage de vin, vendu par la coopérative de Melun, dont il était le président du Conseil d'administration, et à des amendes fiscales atteignant plusieurs centaines de mille francs, faisait appel, aujourd'hui, devant la neuvième chambre de la Cour de ce jugement.

En ce qui concerne le mouillage du vin la Cour a réduit le péage de 4.000 à 1.000 fr. d'amende, elle a confirmé le jugement du Tribunal de Melun en ce qui concerne les amendes fiscales; elle a retiré toute peine de prison.

Le régime des détroits sera adopté aujourd'hui

Lausanne, 19 décembre. — La Commission pour l'étude du régime des détroits s'est réunie à midi.

Lord Curzon a fait connaître aux Turcs et aux Russes, la réponse des puissances invitant tous les intéressés à leur contre-projet.

Lord Curzon a déclaré que le contre-projet russe est en tous points inacceptable.

DEUX ULTIMES CONCESSIONS AUX TURCS

En ce qui concerne les deux contre-projets turcs relatifs au premier et à la liberté des détroits le second à la délimitation de leurs rives, lord Curzon a déclaré que les Alliés sont disposés à faire encore aux Turcs une ou deux concessions.

Ismet-Pacha s'est réservé de répondre ultérieurement. Il a développé ensuite la manière de voir de la délégation turque sur la question des détroits, ainsi que sur les garanties prévues par le projet des Alliés.

M. Tchitchérine a exposé les vues de la délégation russe sur les mêmes questions.

Les délégués roumain, yougo-slave, bulgare et M. Venizelos ont alors déclaré qu'ils approuvent entièrement le projet des Alliés sur le régime futur des détroits.

La séance a pris fin à 14 h. 10.

UNE DECISION SERA PRISE AUJOURD'HUI

Les Alliés ont décidé qu'une dernière séance aura lieu aujourd'hui mercredi. C'est au cours de cette séance que la décision sera prise.

LE TRAITE DE PAIX SERA REDIGE EN FRANÇAIS

Lausanne, 19 décembre. — Lord Curzon a annoncé à M. Barrère que le traité de paix sera rédigé dans une langue unique: la langue française.

EN IRLANDE Sept hommes en possession d'armes ont été exécutés

Dublin, 19 décembre. — Sept hommes, capturés la semaine dernière, qui étaient en possession d'armes, ont été exécutés, ce matin, à la prison de Mountjoy.

DECLARATIONS DE M. ALBERT JANSSEN Directeur de la Banque Nationale de Belgique, Président du Comité financier de la Société des Nations

L'autorité de M. Albert Janssen dans le monde financier national et international, donne à ses opinions une incontestable valeur. Interrogé par un confrère bruxellois, il lui a fait, notamment, les déclarations suivantes, sur le problème capital des réparations:

Banqueroute volontaire du Reich

« L'Allemagne vit, en ce moment, une ère de prospérité, dont résonne l'accroissement des capitaux dans les entreprises industrielles et les dividendes distribués. »

« Alors, pourquoi changer l'état de choses? D'autant moins que dans la conception allemande, par une application politique des doctrines hégéliennes, l'Etat allemand est une création à part, qui a sa vie personnelle et n'a pas à tenir compte des individus, ni en bien, ni en mal. »

« Pour satisfaire à tous les besoins, à tous les caprices, l'Etat allemand gonfle ses budgets démesurément. Pour faire face aux dépenses, il se garde bien de demander aux contribuables les ressources nécessaires. Il se borne à créer des bons du Trésor que la Banque d'émission transforme en papier-monnaie, sans y regarder de très près. Vous savez que la circulation fiduciaire, en Allemagne, dépasse actuellement les 500 milliards. L'Etat se trouve ainsi accablé de cette impasse: ou réduire les dépenses et demander aux citoyens allemands les ressources nécessaires, ou persévérer dans la voie funeste dans laquelle il s'est engagé, et c'est si commode... »

Intervention de la Société des Nations

« Je ne suis guère partisan du système Barthou. Je ne vois pas bien l'Allemagne sous le contrôle immédiat soit des Etats vainqueurs, soit de la Commission des Réparations, ce qui revient au même. J'inclinerais à une combinaison semblable à celle à laquelle l'Autriche s'est résignée: une Intervention de la Société des Nations. La Société des Nations, par son caractère universel, est un organisme neutre, dont l'action froisserait moins les susceptibilités allemandes. Car vous ne devez pas perdre de vue que l'Allemagne est restée très chauvine. Au cours d'un récent séjour, j'ai pu m'apercevoir que tout le monde, à Paris, vit dans l'espoir plus ou moins conscient de la revanche... »

Les sanctions

M. Janssen se déclare partisan des sanctions qui rapportent. Il ne veut pas « casser des carreaux pour le plaisir de les casser ». « Nous devons être payés au grand complet, ajoute-t-il, parce que c'est justice. Je ne vois aucune raison plausible à réduction de la dette allemande et si je ne fais nul obstacle à l'annulation des dettes interalliées, c'est sous la réserve que la Belgique n'en pâtisse pas. »

« Nous devons être payés parce que c'est le seul moyen de rétablir une certaine égalité de situation entre vainqueurs et vaincus. »

« Je demande que l'Europe s'attelle à l'assainissement de la situation financière de l'Allemagne. Si le Reich réclame un moratoire, qu'on lui accorde ce qui peut être nécessaire, mais qu'on y mette cette condition: « sine qua non »: Assainir. »

« Si l'Allemagne s'obstine, M. Janssen déclare que « ce sera de la mauvaise foi » et qu'il faudrait agir comme on agit « vis-à-vis d'un débiteur de mauvais foi ».

Le franc et le mark sont en hausse à Genève

Genève, 19 décembre. — Hier, à la Bourse de Genève, les 100 francs français ont été cotés officiellement 40 fr.

Toute la cote a bénéficié d'un rachat de cette hausse. Les 100 marks même, qui avaient subi cette heureuse influence, sont montés à 0.00275, mais le soir ils sont retombés à 0.08125.

Une panique financière à Berlin

Berlin, 19 décembre. — Une véritable panique s'est produite hier en Bourse de Berlin par suite de la hausse subite du mark.

Le docteur, qui oscillait entre 7 et 8.00 marks, a baissé de 30 p. 100 en vingt-quatre heures, par suite des informations lancées, sujet d'une intervention possible de l'Amérique dans la question des réparations.

Le gouvernement du Reich a dû faire intervenir les grandes banques et la Banque d'Empire, qui ont acheté en masse les titres et devises, pour éviter un formidable krach.

Une réception des agriculteurs alsaciens et lorrains à l'Hôtel de Ville de Paris

Paris, 19 décembre. — 150 agriculteurs d'Alsace et de Lorraine ont été reçus, ce matin, à l'Hôtel de Ville de Paris, par le président du Conseil municipal, qui leur a souhaité la bienvenue.

M. Piech célébra les mérites des paysans d'Alsace et de Lorraine qui gardèrent pieusement, pendant l'occupation allemande, le souvenir de la France.

Après la réponse du président du Comité de Thann et du président des agriculteurs des trois départements reconquis, la cérémonie a pris fin. Les agriculteurs se rendirent ensuite à l'Arc de Triomphe, où ils déposèrent une couronne sur la tombe du Soldat inconnu.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 19 décembre. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand.

M. Poincaré a mis le Conseil au courant de la situation extérieure.

La séance a été ensuite consacrée à l'exécution des affaires courantes.

AU PAYS DES SOVIETS De nombreuses arrestations ont été opérées parmi les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères

Londres, 19 décembre. — Suivant des nouvelles d'Helmsingfors, de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères à Moscou.

Les personnes arrêtées sont soupçonnées d'avoir entretenu des relations avec des marchands russes résidant à l'étranger. Au nombre des prisonniers se trouve M. Valentini, qui l'on considère comme l'homme de confiance de Tchitchérine.

Les socialistes condamnés à mort périssent de mort lente en prison

Bruxelles, 19 décembre. — Le « Peuple », organe socialiste, publie l'information suivante: « Nous recevons de source sûre la nouvelle que les socialistes révolutionnaires condamnés à mort à Moscou se trouvent dans des conditions atroces. »

Ils sont enfermés à la Tcheka dans de cellules sombres, humides; il est interdit de leur porter de la nourriture; ils sont entièrement privés de livres; tous sont très affaiblis. Si le régime que le gouvernement de Moscou leur impose se continue, tous périront de mort lente.

LE STATUT LÉGAL DE L'EGLISE DE FRANCE L'IMPRESSIO A ROME

Paris, 19 décembre. — L'« Echo de Paris » reçoit la dépêche suivante de son correspondant particulier de Rome, dépêche que nous reproduisons à titre documentaire:

Ces jours-ci on parle beaucoup des questions diocésaines. Dans les milieux français de Rome, on est très intéressé à la question. De nombreux évêques français, venus à Rome à l'occasion des cérémonies du Consistoire, ont profité de leur séjour pour faire saisir personnellement le Pape de l'opportunité de réduire contractuellement le projet de loi concernant les organisations diocésaines, faisant relever que son acceptation fournirait une arme excellente aux adversaires de l'Eglise.

Le Vatican demeure impressionné par le fait qu'on a constaté que, dans son ensemble, l'Épiscopat français se montre absolument contraire à l'acceptation des diocésaines. Partout, on attend donc, avec la plus vive impatience, le dernier mot qui devra être prononcé par le Pape.

Pie XI, recevant dernièrement un haut personnage ecclésiastique qui lui demanda son avis sur les diocésaines, répondit: Pour le moment, je prie et fais prier.

Une réunion de la Commission des Régions libérées

Un projet de loi relatif à la création de Commissions d'arrondissement

Paris, 19 décembre. — La Commission des Régions Libérées, réunie sous la présidence de M. Groussau, a adopté le rapport de M. René Lefebvre sur le projet de loi relatif à la création de Commissions d'arrondissement pour la constatation et l'évaluation des dommages de guerre.

Aux termes du dispositif adopté, la liquidation de tous les dossiers devra être effectuée par les Commissions cantonales ou des Commissions intercantoniales, dans les six mois de promulgation de la loi, et à défaut, par une Commission d'arrondissement qui pourra, s'il est nécessaire, tenir des audiences dans les localités les plus rapprochées des sinistrés.

Un hommage de la municipalité de Paris au compositeur César Franck

L'inauguration d'une plaque sur un immeuble où a vécu le musicien belge

Paris, 19 décembre. — Cet après-midi, à 14 h. 30, la municipalité de Paris, présidée par M. Puech, président du Conseil municipal, s'est rendue, boulevard Saint-Michel, devant l'immeuble portant le numéro 93, où a vécu, pendant seize ans, l'illustre compositeur de musique, César Franck, né à Liège.

Une plaque a été apposée, il y a quelques jours, sur cette maison; elle a été officiellement inaugurée aujourd'hui.

M. Digneff, bourgmestre de Liège, deux échevins, et M. Sylvain Dupuis, directeur du Conservatoire royal de Liège, assistaient à cette cérémonie, à laquelle étaient également présents les anciens élèves du maître, au premier rang desquels M. Vincent d'Indy.

Informations parlementaires

A LA CHAMBRE

Le renouvellement du privilège de la Banque d'Indo-Chine

Paris, 19 décembre. — La Commission des Finances a entendu, cet après-midi, le rapport de M. Archibaud, sur le projet relatif au renouvellement du privilège de la Banque d'Indo-Chine.

AU SENAT

L'appel de la classe 1923

Paris, 19 décembre. — La Commission sénatoriale de l'armée a discuté le projet sur la révision et l'appel de la classe 1923, dont elle adopte les divers articles.

Toutefois, sur la proposition du général Bugeotte, rapporteur, elle repousse, à l'article 4, les dispositions spéciales introduites par la Chambre relatives à l'incorporation des agriculteurs exploitants, en raison des difficultés qu'elles entraînent au recrutement des cadres et à l'homogénéité des deux parties du contingent.

NOUVEAUX INCIDENTS EN ITALIE SANGLANTES BAGARRES A TURIN ENTRE COMMUNISTES ET FASCISTES

Il y aurait onze morts

Turin, 19 décembre. — On donne les détails suivants sur des échauffourées qui ont eu lieu à Turin.

A la suite d'un conflit entre communistes et fascistes, qui s'est produit à Turin, et au cours duquel ceux-ci ont eu un mort et plusieurs blessés grièvement, les fascistes de Turin ont mobilisé et déclaré qu'ils allaient venger leurs compagnons.

Dans l'après-midi, plusieurs « compagnies d'action » se sont emparées de la Bourse du Travail. Le député communiste Pagella, qui se trouvait dans les locaux de la Bourse du Travail, a été blessé grièvement et a dû être transporté à l'hôpital. Plusieurs communistes ont été enlevés et n'ont pas encore été relâchés.

Un communiste, arrêté pendant qu'il dinait, a été fusillé sur-le-champ.

Un cheminot a reçu trois balles de revolver dans la poitrine. Son état est désespéré.

Au cours de diverses collisions entre fascistes et communistes, onze personnes ont trouvé la mort.

QUE PROPOSERONT LES ETATS-UNIS?

On en est au projet d'intervention américaine dans la question des réparations?

En dépit de tous les commentaires que cette nouvelle va susciter dans la presse européenne et dans les milieux politiques alliés, le gouvernement de Washington s'est abstenu de préciser ses intentions, bien qu'il ne soit pas douteux qu'il s'occupe activement de l'angoissant problème dont la solution dépend en grande partie du concours qu'y apporteront les Etats-Unis.

Autant que l'on peut en déduire des informations issues confuses de la presse américaine, le Cabinet Hughes, bien que fortement travaillé par les émissaires du chancelier Cuno, ne tombera pas dans le piège que lui tend le gouvernement allemand, et qui consisterait à ne considérer la situation qu'au seul point de vue du Reich, ni à se prêter à une combinaison financière dont l'Allemagne serait la bénéficiaire assurée, mais dont la France serait peut-être la dupe éventuelle.

Ce serait évidemment le cas, si l'Amérique prêtait directement de l'argent au Reich, en se faisant attribuer certaines hypothèques dont dispose la Commission des réparations, et sans avoir imposé comme condition préalable que cet argent irait en premier lieu aux Alliés.

Pour que cet argent américain ne tombe pas dans un gouffre, pour qu'il serve utilement aux fins que l'on se propose, il faut que l'emprunt contribue à stabiliser le mark, il faut que les gaspillages cessent, que la grande industrie ne continue pas à s'enrichir aux dépens de l'Etat. D'où la nécessité de surveiller l'emploi de ces fonds de secours, par conséquent d'établir le contrôle réclamé par les Alliés.

L'Amérique se joindra-t-elle à nous pour l'exiger? Il semble difficile qu'elle s'en dispense.

G. L. ...

TRAGIQUE NAUFRAGE D'UN VAPEUR AU CANADA 24 VICTIMES

On mande de Toronto à « Daily Mail » que vingt-quatre personnes ont péri au cours du naufrage du vapeur « Rollance », rejeté par la tempête sur les rochers de l'île Lizard, dans le lac Supérieur, près du Saint-Sauveur-Marie. Il y avait à bord cinquante-six passagers; neuf d'entre eux, parmi lesquels une femme, se sont échappés sur un bateau de sauvetage et ont finalement aboré sur un rivage désert, sans vivres, les vêtements en lambeaux et gelés. Un paquebot, passant sur le lieu du naufrage, a recueilli les vingt-trois autres passagers restés sur l'épave.

Un essai, à Paris, de circulation réglée par signaux lumineux

Paris, 15 décembre. — En présence de M. Naudin, préfet de police et de plusieurs conseillers municipaux, le service de la circulation a procédé ce matin, à l'angle du boulevard Sébastopol et des grands boulevards, à des expériences de réglementation de la circulation par des signaux lumineux.

L'appareil employé est une combinaison de disques de couleurs, rouge ou blanche et de sifflet.

Il est placé sur un bec de gaz et indique l'arrêt de passage libre et la direction à prendre.

Cet appareil qui a donné de bons résultats au cours de ces essais, remplacerait quatre agents par un seul.